ASSOCIATION L'ARMADA PRODUCTIONS

11 Rue du Manoir de Servigné
35000 RENNES

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION L'ARMADA PRODUCTIONS

11 Rue du Manoir de Servigné

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

L'ARMADA PRODUCTIONS

11 Rue du Manoir de Servigné

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'ARMADA PRODUCTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de l'association.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES
Le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC

Représenté par Philippe LHOMMEAU

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit	322 846	222 048	100 798	81 204	19 594	24.13
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 762	13 762				
	Immobilisations incorporelles en cours	37 566		37 566	33 275	4 291	12.89
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	671 354	237 306	434 048	282 771	151 276	53.50
	Immobilisations corporelles en cours				219 583	219 583-	100.00-
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations et Créances rattachées	5 000		5 000	10 000	5 000-	50.00-
	Autres titres immobilisés	1 071		1 071	1 071		
	Prêts				7 000	7 000-	100.00-
	Autres	4 736		4 736	4 736		
	Total I	1 056 334	473 116	583 218	639 639	56 422-	8.82-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**	4 766		4 766	3 673	1 093	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	92 640	8 817	83 823	195 558	111 735-	57.14-
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	186 923		186 923	173 342	13 581	7.83
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	505 565		505 565	225 702	279 863	124.00
	Charges constatées d'avance (2)	3 667		3 667	5 784	2 118-	36.61-
	Total II	793 560	8 817	784 743	604 059	180 684	29.91
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(III)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(IV)**						
	Ecarts de conversion actif **(V)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 849 894	481 933	1 367 961	1 243 698	124 263	9.99

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	**Fonds propres**				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	558 651	523 251	35 401	6.77
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	8 533-	35 401	43 934-	124.10-
	Situation nette (sous total)	550 118	558 651	8 533-	1.53-
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement	73 188	15 328	57 860	377.49
	Provisions réglementées				
	Total I	623 306	573 979	49 327	8.59
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	72 849	3 500	69 349	NS
	Total II	72 849	3 500	69 349	NS
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	501 247	460 221	41 026	8.91
	Emprunts et dettes financières diverses	294		294	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 477	60 935	45 458-	74.60-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	112 206	131 178	18 972-	14.46-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 977	9 778	7 200	73.63
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance	25 604	4 107	21 497	523.37
	Total IV	671 806	666 219	5 587	0.84
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 367 961	1 243 698	124 263	9.99

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an 662 112
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	246	56	190	339.29
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	2 637	4 829	2 192-	45.39-
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	617 470	1 389 584	772 114-	55.56-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	304 027	136 050	167 977	123.47
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	11 187	26 935	15 749-	58.47-
Utilisations des fonds dédiés	3 500		3 500	
Autres produits	108 587	139 593	31 006-	22.21-
Total I	1 047 653	1 697 047	649 393-	38.27-
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	1 870	595	1 276	214.48
Variation de stock	1 093-	1 220	2 314-	189.59-
Autres achats et charges externes	218 479	360 194	141 715-	39.34-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	15 711	17 359	1 648-	9.49-
Salaires et traitements	480 521	847 595	367 074-	43.31-
Charges sociales	179 223	384 636	205 413-	53.40-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	179 342	152 425	26 917	17.66
Dotations aux provisions	3 959		3 959	
Reports en fonds dédiés	72 849	3 500	69 349	NS
Autres charges	18 001	19 783	1 781-	9.00-
Total II	1 168 862	1 787 307	618 444-	34.60-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	121 209-	90 260-	30 949-	34.29-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	404	862	458-	53.16-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total III	404	862	458-	53.16-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	146		146	
Intérêts et charges assimilées	6 621	5 841	780	13.36
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total IV	6 768	5 841	926	15.86
2. Résultat financier (III-IV)	6 364-	4 979-	1 385-	27.81-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	127 573-	95 239-	32 334-	33.95-
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	39 891	4 421	35 470	802.38
Sur opérations en capital	12 930	538	12 391	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Total V	52 821	4 959	47 862	965.14
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 699	12 274	9 574-	78.01-
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Total VI	2 699	12 274	9 574-	78.01-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	50 121	7 315-	57 436	785.22
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	68 918-	137 954-	69 036	50.04
Total des produits (I+III+V)	1 100 878	1 702 868	601 990-	35.35-
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 109 411	1 667 467	558 056-	33.47-
5. EXCEDENT OU DEFICIT	8 533-	35 401	43 934-	124.10-

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	19
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	19
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	20
Permanence ou changement de méthodes	20
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	21
Etat des amortissements	21
Etat des provisions	22
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Tableau de suivi des fonds dédiés	23
Evaluation des immobilisations corporelles	23
Evaluation des créances et des dettes	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	24
Charges et produits constatés d'avance	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les conséquences de l'épidémie de Covid-19 ont eu un impact relativement important sur les comptes des exercices clos en 2020.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF
L'activité principale de l'association est la vente de spectacles jeune public à des lieux de diffusion (salles de spectacles, centres culturels, médiathèques, etc.). Ces lieux ont été fermés par arrêté à plusieurs périodes de l'année 2020 au regard de la crise sanitaire.
L'activité n'a pu se maintenir que de janvier à mi-mars, à l'été à un niveau faible et de septembre à mi-novembre 2020.

Concernant les projets en direction du grand public, par le biais de la salle de spectacle à Saint-Erblon, du festival annuel à Rennes ou encore des projets d'action culturelles sur le territoire, ils n'ont pas pu se dérouler normalement tout au long de l'exercice.

En conséquence, les ventes et la production vendue ont chuté drastiquement : baisse de 56 %.

La proportion de subventions publiques a augmenté par rapport aux exercices précédents (259 027 euros en 2020 contre 136 050 euros en 2019) car l'association a pu bénéficier de mesures de soutien exceptionnelles assurant ainsi la continuité de l'exploitation et le maintien dans l'emploi des personnels (à l'exception d'un départ volontaire d'une salariée en CDI non remplacée à la clôture).

L'association a reçu le soutien exceptionnel de :
- Au plan local, Rennes Métropole, Département et Préfecture d'Ille-et-Vilaine et Drac Bretagne
- Au plan national, Le Centre national de la Musique
- L'Etat par le biais des dispositifs de droits communs : activité partielle, exonération de charges Urssaf et fonds de solidarité pour les entreprises.

Ces différents soutiens exceptionnels ont permis de stabiliser le résultat d'exploitation (-121 209 euros) et de limiter la perte sur l'exercice à 8 533 euros.

Les incertitudes
L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	284 408		139 715
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	35 507		4 647
Installations générales agencements aménagements divers	257 028		238 677
Matériel de transport	85 832		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 148		3 312
Immobilisations corporelles en cours	219 583		
TOTAL	645 097		246 637
Autres participations	10 000		
Autres titres immobilisés	1 071		
Prêts, autres immobilisations financières	11 736		
TOTAL	22 807		
TOTAL GENERAL	952 312		386 351

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		49 949	374 173	374 173
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			40 154	40 154
Installations générales agencements aménagements divers			495 705	495 705
Matériel de transport			85 832	85 832
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		798	49 663	49 663
Immobilisations corporelles en cours		219 583		
TOTAL		220 380	671 354	671 354
Autres participations		5 000	5 000	5 000
Autres titres immobilisés			1 071	1 071
Prêts, autres immobilisations financières		7 000	4 736	4 736
TOTAL		12 000	10 807	10 807
TOTAL GENERAL		282 330	1 056 334	1 056 334

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	169 930	83 981	18 101	235 810
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 801	5 030		31 831
Matériel de transport	53 251	12 941		66 191
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	25 961	7 536	798	32 700
Emballages récupérables et divers	36 730	69 854		106 584
TOTAL	142 743	95 361	798	237 306
TOTAL GENERAL	312 672	179 342	18 898	473 116

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	83 981				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 030				
Matériel de transport	12 941				
Matériel de bureau informatique mobilier	7 536				
Emballages récupérables et divers	69 854				
TOTAL	95 361				
TOTAL GENERAL	179 342				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 858	3 959			8 817
TOTAL	4 858	3 959			8 817
TOTAL GENERAL	4 858	3 959			8 817
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		76 808			
financières		146			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 736	4 736	
Clients douteux ou litigieux	9 295	9 295	
Autres créances clients	83 345	83 345	
Impôts sur les bénéfices	68 918	68 918	
Taxe sur la valeur ajoutée	27 096	27 096	
Divers état et autres collectivités publiques	87 639	87 639	
Débiteurs divers	3 269	3 269	
Charges constatées d'avance	3 667	3 667	
TOTAL	287 965	287 965	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	7 000		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	501 247	80 055	267 429	153 763
Emprunts et dettes financières divers	294	294		
Fournisseurs et comptes rattachés	15 477	15 477		
Personnel et comptes rattachés	11 740	11 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	67 229	67 229		
Taxe sur la valeur ajoutée	32 804	32 804		
Autres impôts taxes et assimilés	433	433		
Autres dettes	16 977	16 977		
Produits constatés d'avance	25 604	25 604		
TOTAL	671 806	250 614	267 429	153 763
Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 974			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
DRAC 20	4 000	3 500	3 500		
DRAC MAX EN MUSIQUE 21	5 000			5 000	5 000
CG35 BRSA PAUVRETE	5 000			3 682	3 682
CG35 FAAT	4 000			4 000	4 000
RENNES METRO PROJET JEUN	3 000			3 000	3 000
SACEM FABRIQUE A MUSIQUE	3 000			3 000	3 000
CNM TLT	5 000			1 667	1 667
REGION BRETAGNE	10 000			7 500	7 500
RENNES METROPOLE	45 000			45 000	45 000
TOTAL	84 000	3 500	3 500	72 849	72 849

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	1 763
Autres créances	87 639
Total	89 403

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	294
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 534
Dettes fiscales et sociales	9 329
Autres dettes	12 894
Total	30 050

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 667
Total	3 667
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	25 604
Total	25 604

ASSOCIATION L'ARMADA PRODUCTIONS

11 Rue du Manoir de Servigné

35000 RENNES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2020

ASSOCIATION L'ARMADA PRODUCTIONS

11 Rue du Manoir de Servigné

35000 RENNES

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à NANTES
Le 7 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes
EXCO AVEC

Représenté par Philippe LHOMMEAU